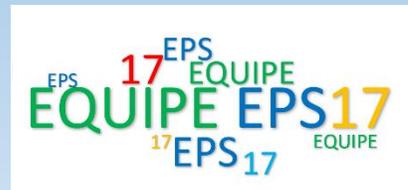




Une EPS, autrement ! plaisir de bouger et d'apprendre ensemble

9 Novembre-1^{er} décembre 2020



[Blog EPS17 « À terre, en mer »](#)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'EPS et bien-être de l'élève viser ensemble des apprentissages

Parcours éducatif de santé

Favoriser la pratique en extérieur (même la danse) dans les lieux autorisés ([diapo 7](#))



Santé
environnementale

Favoriser le temps de pratique et permettre aux élèves de réaliser des efforts (vigilance distanciation physique – [diapo 5](#)).



Santé physique

Proposer une progression et des critères de réussite précis pour que les élèves puissent constater leurs progrès.



Santé mentale

Proposer des projets collectifs.



Santé sociale

Parcours éducatif citoyen

OBJECTIFS

**3H d'EPS ET 30mn quotidiennes
d'activité physique**

- ➔ • Contribuer à l'épanouissement des élèves
- ➔ • Renforcer les qualités physiques
- ➔ • Fédérer le groupe et renforcer l'esprit d'équipe
- ➔ • Installer un habitus de pratique en poursuivant la pratique d'activités physiques et sportives

Actuellement EPS et sport scolaire USEP = seule pratique sportive des élèves (pratiques sportives extrascolaires en club interdites).

Dans le respect des consignes de sécurité*

Dans le respect des consignes sanitaires *

Dans le cadre des décisions préfectorales en vigueur *

*1 – Plan vigipirate, niveau urgence attentat.

*2 – Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 et protocoles sanitaires (général et EPS du 2 novembre 2020), FAQ.

*3 – Arrêté « Règlementant temporairement les activités maritimes le long du littoral de l'Atlantique » du 2 novembre 2020

GESTES BARRIERES

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Adaptations EPS =

Lavage des mains avant =
après la séances d'EPS ou
temps d'activité physique



Trousse Covid19 EPS
= Lingettes désinfectantes aux normes, gel ,
mouchoirs en papier, masques adultes, poubelles

Port du masque et distanciation physique au sein d'une classe/groupe en EPS

À l'école maternelle



Pas de port du masque.

Pas de distanciation requise au sein d'une même classe ou d'un même groupe.

À l'école élémentaire



Si l'élève est en activité physique, pas de port du masque et la distanciation physique à observer est de 2 mètres.

Si l'élève n'est pas en activité physique (position statique), le port du masque est requis et, dans la mesure du possible, le respect d'une distanciation physique d'un 1 mètre est à observer. Exemple: juge, observateurs, spectateurs...

PE et intervenants agréés



Port du masque obligatoire. Respect de la distanciation physique d'un mètre avec les élèves. Exception si l'adulte est également en activité physique: pas de port du masque et distanciation physique de deux mètres.

Limitation du brassage des classes ou groupes d'élèves, notamment en EPS

A l'école maternelle
A l'école élémentaire



Distanciation d'au moins un mètre requise entre les élèves de classes ou groupe différents.

Vigilance lors de la circulation des classes ou groupes lors des déplacements pour se rendre sur les lieux de pratique physique et sportive. Respect strict des horaires pour éviter le croisement entre groupes d'élèves. Délimitation des espaces de pratiques par classe ou groupe.

Utilisation de matériel sportif en EPS

Raquettes, ballons....



Utilisation possible au sein d'une même classe ou groupe. Désinfection régulière, quotidienne ou isolement des objets pendant 24 heures avant une nouvelle utilisation.

Où peuvent se dérouler les séances d'EPS ?

Lieux de pratique



Dans l'école, à l'extérieur de l'école notamment dans les établissements sportifs couverts et de plein air mis à disposition par les collectivités pour les scolaires*.

Sous réserve d'évolution des consignes ministérielles "vigipirate urgence attentat" pour l'éducation nationale.

Déplacements



Pas de restriction à ce jour pour se rendre sur les lieux des activités autorisées dans le cadre du protocole sanitaire.

En fonction des situations, se rapprocher de l'IEN de circonscription pour avis.

Vestiaires



À éviter.

Demander aux familles que l'élève arrive en tenue le matin.
Fiches spécifiques Guide national: distanciation, désinfection, aération.

* Etablissements recevant du public ([ERP](#)): établissements de types X (sportif couvert) et PA (Plein air) article 42 du [décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020](#)

QUOI? Quels types d'APSA?

Pas de contact.

Pas de situations collectives qui induiraient des rapprochements d'élèves sans masque à moins de 2 mètres.

Situations proscrites



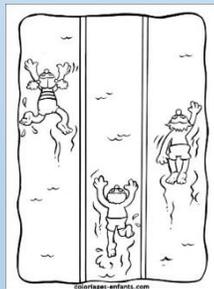
Activités avec situations adaptées envisageables



Circuits athlétiques type parcours de motricité, projeter, se projeter, se déplacer.



Activités de déplacement en milieux autorisés (orientation, roule et glisse, équitation).



Activités de natation



Situations de jeux collectifs adaptés.
Jeux de raquettes, jeux de renvoi.

Pratiques corporelles de bien-être/relaxation –

Activités d'expression sans contact – Danse, GR, cirque...



Activités nautiques envisageables sous réserve de l'accord de l'IEN.



Comment adapter la séance aux règles sanitaires?

Espaces



Espace d'évolution délimité pour le groupe.
Zone d'attente pour les consignes avec marquage au sol (Croix à 2 mètres de distance).
Fil pour dépôt du masque avec épingle à linge personnelle.

Objets sportifs individuels



Le matériel sportif peut être personnel, apporté de l'extérieur (vélo ...): attention au stockage.
Désinfections systématiques après usage si changement de groupe (ex : balles de jonglages, ruban de GR...).
Vigilance utilisation matériel de protection/autonomie de l'élève (exemple Rollers).

Matériel sportif et de balisage



Local matériel non accessible aux élèves.
Balisage mis en place par l'adulte + désinfection.
Balisage installé pour la journée, pour les différents groupes

Trousse Covid19



Lingettes désinfectantes aux normes, gel , mouchoirs en papier, masques adultes, poubelles.

Avec qui ? Sous quelles conditions?

LE PE



Responsable de la classe ou du groupe et de la mise en œuvre de l'activité.

Les intervenants sportifs



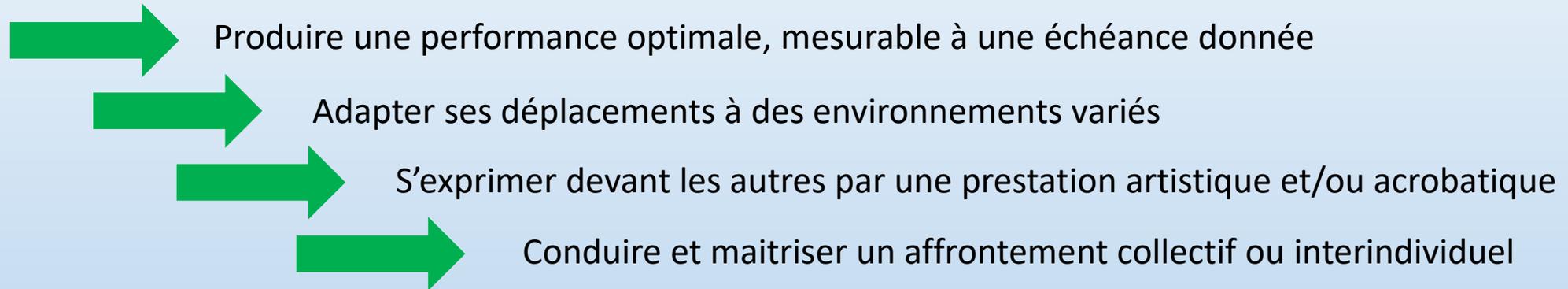
Agréés.

Demande d'intervention faite et validée sur l'application 1D.

Respect des gestes barrières en vigueur et du protocole sanitaire EPS du 2 novembre 2020.

Interventions dans l'école, à l'extérieur de l'école, notamment sur les infrastructures autorisées au regard des consignes sanitaires ([cf diapo n°7](#)).

Faire un choix d'APSA ou de situations dans le respect des règles sanitaires et des lieux autorisés



Choisir des activités permettant aux élèves de « se détendre » dans un contexte particulier, au travers de modalités de pratique individuelle, mais qui n'empêchent pas les challenges et les situations ludiques ;

Favoriser les activités ou les situations permettant la distanciation de 2 mètres.

30 mn d'APS par jour

**Des récréations
actives**



Tracés au sol spécifique à l'activité physique.

Espace de la cour réservé à la récréation active: les élèves choisissent d'être en activité physique avec un contrat individuel « au moins une récréation active par jour ou demi-journée ou... ».
Mise à disposition de matériel sportif par groupe ou classe.

**L'association
sportive USEP**



« Les défis récré »

Prêt de matériel sportif aux associations USEP

Des propositions à venir de l'USEP 17

Ressources

[Blog EPS17 « À terre, en mer »,
entre autre:](#)

- rubrique « Une EPS autrement! »
- rubrique « Continuité pédagogique »
- rubrique « Le savoir rouler, Roller et patinage
- rubrique Parcours éducatif de santé

[Eduscol](#)

- [Cycle1](#)
- [Cycle 2](#)
- [Cycle 3](#)

[USEP 17](#)



[Ressources nationales USEP](#)

Accompagnement

[Conseillers pédagogiques en EPS](#)

[USEP 17](#)

SOURCES

- [Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020](#)
- [Protocoles sanitaires:](#)
 - guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID19 de Novembre 2020
 - Fiche repères pour l'organisation de l'EPS en contexte COVID 19 de novembre 2020
 - FAQ MENJS concernant le protocole sanitaire en vigueur.
- [Plan vigipirate](#), niveau urgence attentat
- Arrêté préfectoral réglementant temporairement les activités maritimes le long du littoral de l'Atlantique du 2 novembre 2020.
- [Application des décisions sanitaires pour le sport](#)